

Procès-verbal du Conseil d'Établissement

Du jeudi 5 juin 2025

Membres du conseil d'établissement :

- Mme Allâtre, Provisure, Présidente du Conseil d'Établissement
- M. Gibily, secrétaire général de l'Institut Français de Prague, représentant du SCAC
- Mme Raynal, Directrice de l'école primaire
- Mme Estienne, Directrice Administrative et Financière
- M. Ouriachi, Provisur-adjoint
- Mme El Ahmad, représentante des élèves (1B)
- Mme Rahache, représentante des parents d'élèves
- M. Bonnetto, représentante du personnel enseignant du 2nd degré
- M. Brochot, représentant du personnel enseignant du 2nd degré
- M. Pierron, représentant du personnel enseignant du 1^{er} degré

Invités :

- Mme Benain, vice-présidente du CVL

Excusés :

- M. Ryzvaniuk, représentant des élèves (Ter A)
- Mme Guichard, conseillère consulaire
- M. Le Moigne, conseiller consulaire
- M. Pimenta, conseiller consulaire

A 18h02, le quorum étant atteint (11 personnes présentes dont 10 membres sur quatorze), madame la proviseure, présidente du conseil d'établissement, déclare la séance ouverte et remercie les participants pour leur présence. Le nombre des votants s'élève à 10 personnes.

Mme Estienne assurera le secrétariat de séance.

La Provisure donne lecture de l'ordre du jour :

1. Adoption du procès-verbal du conseil d'établissement du 31 mars 2025.
2. Ouverture d'un poste d'Enseignant Formateur du 2nd degré en SVT à la rentrée 2026.

1. Adoption du procès-verbal du conseil d'établissement du 31 mars 2025.

Madame la proviseure propose l'adoption du procès-verbal du conseil d'établissement du 31 mars 2025.

Nombre de votants : 10
0 abstention 0 vote contre 10 votes pour

Le procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du 31 mars 2025 est adopté à l'unanimité.

2. Ouverture d'un poste d'Enseignant Formateur du 2nd degré en SVT à la rentrée 2026.

Madame la proviseure expose aux membres du conseil le projet de l'AEFE qui est d'ouvrir un poste de détaché d'enseignant formateur à la rentrée 2026, dans la discipline Sciences de la Vie et de la Terre.

A l'heure actuelle, 9 EF2D sont déployés dans la zone Europe Centrale et Orientale et assument les missions de formation auprès des enseignants du second degré. L'intérêt pour l'Institut Régional de Formation dont ils dépendent est de répartir les EF2D géographiquement dans la zone sur des établissements à gestion directe afin d'optimiser leurs déplacements et permettre l'accueil de formation dans des établissements relativement centraux. A l'heure actuelle, les EF2D sont répartis entre les EGD de Munich, Vienne, Varsovie et Prague.

Le lycée Français de Prague a longtemps accueilli deux EF2D (en EPS et en physique-chimie). Depuis plusieurs années, le poste d'EF2D de physique-chimie est porté par le Lycée Jean Renoir de Munich et le LFP n'a plus qu'un seul EF2D. L'AEFE propose donc de redéployer certains postes dont les titulaires seront en fin de mission en 2026 et celui de SVT serait attribué, non plus à Vienne, mais à Prague.

L'intérêt pour le LFP est de gagner un support de détaché payé à 100% par l'AEFE et qui assurera 6 heures d'enseignement au sein de l'établissement. Il s'agit évidemment pour le lycée d'accueillir un nouvel enseignant qui sera une personne ressource pour l'équipe. Ces enseignants sont habituellement détenteurs d'un CAFFA (Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Formateur Académique) et on peut, au-delà des missions de formation au sein de la zone, leur confier des missions d'animation pédagogique et de formation au sein de l'établissement. C'est déjà ce qui se fait avec Mme Poncet, EF2D d'EPS puisqu'elle intervient au sein du lycée auprès des collègues sur différents sujets pédagogiques dans une approche interdisciplinaire inter-cycles (information sur les nouveaux programmes, déploiement du programme de prévention du harcèlement, animation de groupes de travail et contribution à la rédaction du projet d'établissement, accompagnement des équipes sur l'évaluation par compétences, accompagnement et suivi de l'équipe d'EPS...). L'accueil d'un EF2D supplémentaire au LFP est donc considéré comme une véritable plus-value à la fois pour l'accompagnement des équipes pédagogiques dans leur ensemble, mais est aussi à voir comme une personne ressource pour l'équipe de direction dans le cadre de la mise en œuvre des programmes et du projet d'établissement.

Questions :

Les représentants des enseignants demandent quels seront les impacts de cette décision sur les services des collègues actuellement en poste en SVT.

Madame la proviseure répond que les services de collègues vont évoluer entre aujourd'hui et la rentrée 2026. Bien qu'une demande de prolongation exceptionnelle ait été demandée, une collègue sera en fin de détachement au 31 août 2026 et un autre collègue envisage peut-être de partir. La composition de l'équipe est donc fortement susceptible d'évoluer d'ici là.

Madame la proviseure demande l'avis des membres du conseil d'établissement sur l'ouverture du poste d'Enseignant Formateur du 2nd degré en SVT à la rentrée 2026.

Nombre de votants : 10

0 abstention

0 vote contre

10 votes pour

Les membres du conseil d'établissement approuvent à l'unanimité l'ouverture du poste d'EF2D de SVT à la rentrée 2026.



En l'absence de questions diverses et l'ordre du jour étant épuisé, il est 18h13 lorsque la séance est levée.

*La secrétaire de séance,
Soukeye Estienne*

*La présidente
Céline Allâtre*



LYCÉE FRANÇAIS DE PRAGUE
Céline ALLÂTRE
La Provisoire